

**SÉANCE DU 18 MARS 2019**

**19-03-066**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation: 12 mars 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 18 mars à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents excusés :**

Alain HERAUD, Jean-Paul GARRAUD

**Absent excusé ayant donné pouvoir de vote:**

Gabi HOPER (pouvoir à Philippe Buisson)

-----  
Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance  
-----

**VOIRIE – CIRCULATION**

**AVENUE DU MARÉCHAL FOCH - TRAVAUX DE REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS -  
DEMANDE DE SUBVENTIONS**

**DSIL 2019 – Avenue du Maréchal Foch**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention Action Cœur de Ville signée le 28 septembre 2018 ;

La Ville de Libourne a en projet des travaux de requalification des espaces publics de l'avenue du maréchal Foch. Cette avenue est un axe de communication majeur et stratégique avec au nord le site des Dagueys et au Sud la bastide. Ces deux éléments sont essentiels dans le développement urbain et paysager de la commune. L'aménagement de l'avenue du maréchal Foch doit permettre d'accompagner et renforcer cette connexion Nord/Sud.

L'objectif est de créer également de nouveaux repères en privilégiant les modes de déplacement doux, avec des rehaussements de voirie sur de faibles tronçons pour obliger les automobilistes à ralentir, sans oublier le volet paysager.

En 2019, il est prévu la réalisation des trois plateaux surélevés aux intersections des rues Giraud et Boulevard Beauséjour, ainsi qu'au droit de la fontaine Roudeyre. L'aménagement se poursuivra en 2020 et 2021 avec les travaux de jonction entre les plateaux dans la partie comprise entre la Place Jean Moulin et le carrefour giratoire Foch/Pompidou/La Roudet.

Considérant que le coût prévisionnel des travaux est estimé 2 100 000 € HT, et se dérouleront en trois tranches fonctionnelles.

Envoyé en préfecture le 26/03/2019  
Reçu en préfecture le 26/03/2019  
Affiché le  
ID : 033-213302433-20190318-DELIB19\_03\_066-DE

Considérant le plan de financement prévisionnel de l'opération s'établirait comme suit :

DEPENSES H.T.		RECETTES	
Travaux 2019 1 <sup>ère</sup> tranche fonctionnelle	700 000,00 €	Etat – DSIL 2019 CD 33 – contrat ville équilibre 2019	245 000,00 € nc à ce jour €
Travaux 2020 2 <sup>ème</sup> tranche fonctionnelle	700 000,00 €	Etat – DSIL 2020 CD 33 – contrat ville équilibre 2020	245 000,00 € nc à ce jour €
Travaux 2021 3 <sup>ème</sup> tranche fonctionnelle	700 000,00 €	Etat – DSIL 2021 CD 33 – contrat ville équilibre 2021	245 000,00 € nc à ce jour €
		Autofinancement	1 365 000,00 €
Total dépenses	2 100 000,00 €	Total recettes	2 100 000,00 €

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité ( 33 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant, à :

-solliciter l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2019 pour les travaux de requalification d'espaces publics – avenue Foch – 1<sup>ère</sup> tranche fonctionnelle.

-signer tous les documents nécessaires à cette demande d'aide financière

-percevoir l'aide financière qui pourra être accordée

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne 26 mars 2019

Le Maire  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne  
Gironde

## SÉANCE DU 18 MARS 2019

19-03-067

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation: 12 mars 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 18 mars à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUCHEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### Absents excusés :

Alain HERAUD, Jean-Paul GARRAUD

### Absent excusé ayant donné pouvoir de vote:

Gabi HOPER (pouvoir à Philippe Buisson)

-----  
Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance  
-----

## VOIRIE – CIRCULATION

RUES ORBE ET UNION/PLACE PRINCETEAU - TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA VOIE - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention Action Cœur de Ville signée entre l'Etat et la ville de Libourne le 28 septembre 2018 ;

Vu la convention ville d'équilibre signée entre le conseil départemental de la Gironde et la ville de Libourne le 28 septembre 2018

La ville de Libourne a en projet des travaux de requalification des espaces publics des rues Orbe et Union, y compris la place Princeteau. La rue Orbe a fait partie du tracé initial de la bastide libournaise au 13<sup>ème</sup> siècle, elle butait sur le mur de la ville et n'avait donc pas d'ouverture directe sur la rivière (d'où son nom) et menait au couvent des cordeliers. Après la révolution française en 1795, le couvent devient un bien national et il est décidé de créer une place octogonale à la place des jardins (actuelle place Princeteau) et d'ouvrir 4 rues pour les relier aux rues déjà existantes (actuelles rues orbe et de l'union). Le futur aménagement de la place Princeteau fera référence à un clos des cordeliers qui serait alors modernisé et adapté à l'usage de la ville moderne, c'est-à-dire en intégrant des espaces circulés par les véhicules motorisés, des cheminements confortables pour les piétons et des plantations pour diminuer l'impact des îlots de chaleurs.

En préalable de l'aménagement de voirie, la ville procédera aux travaux de mise aux normes des réseaux d'assainissement et d'eau potable dans les rues impactées par le projet.

Envoyé en préfecture le 26/03/2019  
Reçu en préfecture le 26/03/2019  
Affiché le  
ID : 033-213302433-20190318-DELIB19\_03\_067-DE

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 1 260 000 € HT répartis ainsi :

- Assainissement-eau potable : 430 000 € HT,
- Voirie : 830 000 € HT.

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité ( **33** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant, à :

- solliciter l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2019 pour les travaux de requalification d'espaces publics – rues Orbe et Union et place Princeteau.
- signer tous les documents nécessaires à cette demande d'aide financière
- percevoir l'aide financière qui pourra être accordée

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

26 mars 2019

Le Maire,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne